

## Compte-rendu et droit de réponse de l'association Vélocité Narbonne

**Résumé :** la mairie de Narbonne avait invité les associations vélo de la ville pour présenter ses projets d'aménagements cyclables. Si cette réunion a été l'occasion pour le maire de régler ses comptes avec Vélocité, elle n'a pas entamé pour autant notre volonté de collaborer avec les services techniques de la mairie pour faire avancer les dossiers.

Cette réunion était présidée par M Mouly, maire de Narbonne et président de l'agglomération. Des élus de la majorité municipale étaient présents (M Vico, Clergue, Alvarez...) ainsi qu'un vice-président de l'agglomération, M Jansana, maire de Montredon-des-Corbières. Plusieurs membres des services techniques de la mairie et de l'agglomération étaient présents, dont les deux DGS. En tout, une douzaine de personnes.

Pour les associations, il y avait le représentant de NarboVélo, deux représentants des Randonneurs Narbonnais (oubliés par la mairie mais invités par Vélocité) et quatre représentants de Vélocité Narbonne : François Loiez, président, Bruno de Montaigne, secrétaire, Michel Hénon et James Landel, membres du CA.

### La diatribe du maire contre Vélocité

Dès sa prise de parole, M Mouly manifeste colère et acrimonie à l'encontre de Vélocité. Il apparaît donc très vite que, contrairement à ce que nous espérions, cette réunion ne sera pas une réunion de travail. Au contraire, si M Mouly a convoqué autant de personnes, c'est pour régler des comptes avec Vélocité qui a osé pointer l'immobilisme de la mairie lors du forum des associations. Pour principal argument de défense, il argue n'être élu que depuis 15 mois.

Il nous semble pourtant qu'il s'agit plutôt de 15 mois... et 6 ans.

Lors du tour de table de présentation, M Mouly fait une attaque *ad hominem* envers M Michel Hénon, l'un des membres du CA de Vélocité, lui reprochant de s'être présenté aux dernières municipales sur une liste d'opposition !

Vélocité est et reste une association apolitique, mais chacun.e de ses membres est bien entendu libre de ses engagements personnels.

M François Loiez dit que Vélocité est venu à cette réunion dans un but de travail collectif et pour donner suite à la motion en faveur des transports doux et donc du vélo votée à l'unanimité du conseil municipal au mois d'avril

### L'absence du « référent vélo »

Sans répondre concernant cette motion, M Mouly excuse l'absence de M Vincenzo Giardina, élu qu'il avait lui-même désigné comme référent de la politique vélo. « M Giardina, nous explique-t-il, est très pris par son métier de la plus haute importance puisqu'il soigne des gens ».

Nous ne contestons pas le fait que M Giardina soit pris par ses occupations professionnelles. Cependant, trois des membres présents de Vélocité ont également des emplois et une utilité sociale, et néanmoins ils ont su trouver le moyen de se libérer pour assister à cette réunion, pourtant programmé à un horaire de travail pour eux.

La question se pose donc légitimement : Pourquoi maintenir M Giardina dans cette fonction de référent vélo ?

En effet, en une année depuis sa nomination, nous n'avons pu le rencontrer que deux petites fois : très brièvement sur un parking et lors d'un passage rapide et impromptu à notre atelier un samedi matin durant l'été. Aucune réunion de travail, une attente de plusieurs semaines avant de répondre à nos mails de sollicitation... De plus, il nous avait donné verbalement son accord pour occuper la rue lors des ateliers mais il a été désavoué par le maire.

Il est donc difficile de travailler avec quelqu'un si occupé par ailleurs et sans réel poids décisionnaire. La solution semble donc être de désigner une autre personne plus disponible et influente avec laquelle Vélocité ainsi que les autres associations vélo pourraient communiquer et travailler plus aisément et en bonne intelligence.

### **Notre rôle vu par la mairie : être pédagogue et s'écraser**

M Vico prend ensuite la parole pour reprocher à Vélocité de ne pas faire assez de pédagogie concernant la sécurité routière et le bon usage de la bicyclette. Il pointe notamment le fait que certains cyclistes ne descendent pas de leur engin pour emprunter les passages piétons.

En tant qu' élu, on peut comprendre que ce sujet lui tienne à cœur mais tenir une association pour collectivement responsable de comportements individuels à risque, cela relève d'une mauvaise foi certaine. C'est un peu comme si, à l'inverse, nous reprochions au dirigeant d'auto-école qu'il est les excès de vitesse, les comportements dangereux et les défauts de contrôle technique de tous les automobilistes.

A la fin du tour de table, les représentants des Randonneurs indiquent qu'à leur sens, il y a un déficit de pistes cyclables à Narbonne et que c'est dommage et dangereux. M Mouly leur rétorque que, comme ils font leurs randonnées cyclables hors de la ville, leur point de vue n'est pas valable. Ils objectent qu'il n'y a pas dichotomie des usages, un randonneur partant de la ville (piste cyclable) pour aller sur la route et un randonneur étant aussi un cycliste au quotidien.

De façon autoritariste, unilatérale et arbitraire, M Mouly met fin à cette discussion : « Non, vous n'êtes pas objectifs, vous n'êtes pas objectifs ! »

### **Notre atelier de réparation dérange...**

M Mouly reprend ensuite la parole pour revenir à la charge à l'encontre de Vélocité, nous accusant notamment d'être des « radicalistes » (sic!). Il revient également sur le problème posé par l'occupation de l'espace public devant l'atelier.

Pour rappel, après un an et demi de fonctionnement sans aucun problème, nous avons eu la désagréable surprise d'être réprimandés par la police municipale pour occupation indue de la voirie. Notre demande de régularisation adressée aussitôt à la mairie a été refusée avant même d'être examinée. Pourtant, l'argument qui voudrait que cette occupation ne peut pas être autorisée puisqu'il s'agit d'une rue utilisée par les secours ne tient pas : les véhicules d'urgence ne peuvent pas emprunter cette rue, trop étroite.

De plus, il existe dans le centre-ville de Narbonne, des restaurants qui installent tous les soirs leur terrasse sur la voie depuis des années sans que cela ne pose de problème. Alors pourquoi chercher des noises pour quelques heures par semaine ?

De façon très agressive et paternaliste, M Mouly nous accuse de faire « des remarques désagréables à la police municipale » (Ah bon ? Lesquelles?). « Vous devez rester dans votre atelier. Tout ne vous est pas dû. Vous ne pouvez pas prétendre à tout ».

Nous apprenons aussi qu'il y aurait des plaintes des riverains (Ah bon ? Combien et pour quel motif?). Pour résoudre en amont ces obstacles, nous avons pourtant sollicité depuis des années la mairie pour trouver un autre local, plus grand, et qui nous permettrait d'assurer notre mission de service au public de façon plus pratique. En vain.

### **Encore de nouvelles attaques contre Vélocité**

M François Loiez prend ensuite la parole pour répondre aux remarques de M Vico concernant les passages piétons. Il objecte qu'il y a la possibilité d'y rajouter des passages vélo et que, s'il existait des aménagements cyclables continus, ce problème ne se poserait pas. En attendant, il est évident que les cyclistes vont rechigner à descendre de leur engin pour traverser.

D'un ton infantilisant et culpabilisant, M Vico s'exclame : « J'ai une crainte quand je vous entends parler. Vous êtes président et responsable d'une association ! Je suis très inquiet de vos propos. Vous voudriez que la ville vous appartienne. Il faut aller vivre sur une île déserte avec votre vélo ! »

Encore une fois, faire reposer sur notre association la responsabilité de comportements individuels est fallacieux. Nous n'avons aucun pouvoir coercitif sur les cyclistes, y compris nos adhérent.e.s.

A l'inverse, il était très surprenant d'entendre par la suite M Mouly déclarer que « la nuit, il y a parfois des rodéos, des quads en roue arrière » ou encore, concernant la piste cyclable avenue de Carcassonne, « il y a toujours des voitures garées dessus ». Des pouvoirs de police sont pourtant attachés à son mandat et ça devrait permettre à monsieur le maire de dépasser ces simples constats d'impuissance.

Nous décidons à ce moment-là de ne plus répondre aux attaques, comprenant que dans ce cadre, aucun dialogue constructif n'est possible.

### **Les projets d'aménagement de la mairie**

Un membre des services techniques de la mairie projette alors un diaporama sur les aménagements cyclables existants et ceux programmés à court, moyen et long terme dans la ville et ses alentours. Tous les membres institutionnels avaient une copie-papier de ce diaporama mais il est regrettable qu'aucun exemplaire n'en ait été distribué aux membres des associations présents. Une copie numérique a été demandée à la fin de la réunion mais, à ce jour, rien ne nous a été envoyé. Pourtant, et dans un but de travail collaboratif, l'accès à ce document nous permettrait d'apporter à la mairie notre expertise d'usager.e.s quotidiens.

Sans revenir sur la présentation quelque peu enjolivée des équipements et aménagements existants (bien que le présentateur ait reconnu le grand retard de Narbonne en la matière), nous pourrions pourtant apporter des remarques constructives sur les aménagements prévus, leur pertinence, leur adéquation aux besoins de la ville. Cela permettrait d'éviter de dépenser de l'argent public dans des équipements inadaptés et qui, de ce fait, seront inutilisés voire même dangereux.

Par exemple, la mairie veut supprimer la colorisation spécifique des pistes cyclables « sinon, les voitures font attention aux vélos uniquement à ces endroits et pas quand ce n'est pas marqué ». C'est à notre sens une grave erreur puisque cette décision va complètement à l'encontre des études et de l'expérience des pays voisins pourtant très avancés sur la politique cyclable.

### **Label AVELO 2, vélos cargo et autres projets greenwashing**

Nous avons appris que la ville candidatait pour l'obtention en 2022 du label AVELO 2. Cela semble une bonne nouvelle de prime abord. Or, renseignements pris auprès de l'Ademe, il s'avère que ce pseudo-label n'implique quasiment rien de nouveau en termes d'infrastructures. De plus, ce label est financé par pas moins de 8 sociétés pétrolières, dont 1 servant de caution verte pour des sociétés financières !

Bref, du greenwashing sans retombée concrète pour notre ville.

Nous apprenons aussi qu'une étude est en cours pour relier le centre-ville à Réveillon (promesse de mandat) et une autre pour faciliter l'accès aux ZAI. La mairie et l'agglomération ont également passé commande de vélos-cargos afin de permettre aux professionnels et aux familles de découvrir ce mode de transport adapté aux centres-villes.

Vraie volonté de changement ou bien s'agit-il de cocher les cases pour le label ? L'avenir le dira.

Enfin, s'il semble que la ceinture des boulevards intérieurs va passer à 30 km/h, ce qui est une excellente nouvelle, il est regrettable que M Mouly ait écarté péremptoirement la possibilité de consacrer une des trois voies de circulation pour en faire une piste cyclable. Et puis, cela reste bien timide : Paris a fait passer l'intégralité de la zone intra-périphérique en zone 30.

### **Enfin, des discours apaisants**

Un membre des services techniques de l'agglomération évoque la publicité faite par la collectivité pour le 3<sup>ème</sup> baromètre des villes cyclables de la FUB. Nous l'en remercions vivement puisque Vélocité porte cette initiative au niveau local depuis la 1<sup>ère</sup> édition en 2017.

M Jansana prend la parole en fin de réunion pour regretter la défiance réciproque et appeler tout le monde à faire un pas en avant. Il exprime aussi sa crainte concernant les cyclistes peu ou mal éclairés et donc peu visibles la nuit et nous questionne sur le sujet.

François Loiez remercie M Jansana pour ses paroles apaisantes et constructives. Il répond que l'association Vélocité œuvre justement chaque samedi, et désormais chaque mercredi aussi, à remettre en selle ses adhérent.e.s sur des machines réparées et sécurisées, en particulier freins, lumières et catadioptrés.

François Loiez veut alors remettre à M Mouly, au nom de l'association, le **Guide des Aménagements Cyclables** édité par l'association Paris en Selle. Ce petit ouvrage, acheté par l'association, est une référence incontournable pour transformer la ville en évitant erreurs et dépenses inutiles. Sans même prendre l'ouvrage en main, M Mouly le laisse à un membre du service technique.

### **Notre offre de collaboration tient toujours**

Malgré ce rendez-vous manqué et, il faut le reconnaître, désagréable, Vélocité poursuivra sa mission de promotion des transports doux et de défense des cyclistes. Nous continuerons de notre côté à œuvrer pour permettre au plus grand nombre de rouler sur des engins opérationnels et sécurisés et nous poursuivrons notre travail pour convaincre les collectivités d'aménager correctement l'espace public.

Quels que soient nos divergences de point de vue, nous renouvelons donc notre proposition de collaboration aux élu.e.s et aux services techniques de Narbonne et de l'agglomération pour faire avancer ensemble ces dossiers.

Association Vélocité Narbonne  
novembre 2021